



# Déclaration FSU Mayotte au CT

du 15 décembre 2022

La journée d'aujourd'hui démontre s'il en était besoin la difficulté des conditions de travail à Mayotte à la fois par l'incertitude du lendemain, les dangers des déplacements et l'insécurité générale. Il faut noter l'absence de communication à l'adresse des personnels du rectorat concernant les incidences de cette journée ille morte sur le fonctionnement des établissements scolaires. Aussi préoccupés soient-ils par la perte de journée de scolarité, nos collègues confrontés à l'absence d'élèves, ont besoin de consignes claires.

L'Éducation Nationale connaît une crise de recrutement qui atteint son paroxysme cette année après plusieurs années de politiques visant à détruire le Service Public d'Éducation.

A Mayotte, cela fait plusieurs années que nous subissons cette crise. Cette rentrée est

marquée par des postes vacants dans le premier comme le second degré. Certaines disciplines sont impactées par l'absence de cadres pédagogiques. Le système public d'éducation à Mayotte est substantiellement fragilisé par l'insuffisance d'encadrement administratif (IPR, DASEN).

Cette crise de recrutement est très largement organisée par le ministère, afin d'affaiblir notre métier. Le recours massif aux contractuels est prévu dans la Loi de Transformation de la Fonction Publique comme mode de recrutement à généraliser. Il est associé dans cette même loi à une neutralisation des commissions paritaires désormais privées de l'examen des mutations et des promotions.

La FSU dénonce le recours à des personnels contractuels, nécessairement plus fragiles face aux pressions hiérarchiques liées à ce mode de recrutement.

de la perte d'attractivité de nos métiers : revaloriser nos professions sans aucune contrepartie et stopper les réformes néolibérales qui détruisent le Service Public et dégradent les conditions de travail des personnels, dont le travail est empêché et perd de son sens.

Recruter des fonctionnaires dans l'éducation, c'est d'abord s'attaquer au fond du problème

Les annonces ministérielles, ou - devrait-on dire - présidentielles, compte tenu du peu d'autonomie du ministre, ne vont pas dans le bon sens, bien au contraire. Au-delà même des effets d'annonce non chiffrée sur de prétendues revalorisations, c'est bien une destruction de nos métiers que prévoit le président.

« Aucun professeur ne commencera sa carrière à moins de 2 000 € nets par mois ». C'est déjà ce qu'annonçait à la rentrée 2021 Jean- Michel Blanquer pour 2024. C'était la promesse électorale du Président de la République qui parlait déjà d'une revalorisation pour partie inconditionnelle, chiffrée aujourd'hui à + 10 %. L'annonce par Pap Ndiaye d'une mesure appliquée à partir de septembre 2023, laisse pour le moins sceptique. Lier ces mesures à un nouveau pacte, selon le principe du « travailler plus pour gagner plus » serait un marché de dupes.

La FSU doit continuer de mettre en avant ses revendications : l'augmentation sans condition de 20 % de la valeur du point d'indice, son indexation sur les prix, le relèvement de 70 points de toutes les grilles, l'augmentation de l'indexation a minima sur le modèle réunionnais, la mise en œuvre des ASA, et prime de stabilité. Au début des années 1980, le salaire des professeurs débutants correspondait à deux fois le SMIC. C'est cette perspective qu'il faut viser à terme pour les débuts de carrière et reconstruire les grilles pour reconnaître l'expérience acquise au cours de la carrière et redonner durablement de l'attractivité à nos professions.

Dans notre académie, pour pallier le manque de personnel le rectorat fait appel à toujours plus de personnels précaires : plus de 50 % de contractuels enseignants dans le second degré. Par ailleurs il manque de nombreux personnels AESH, AED, infirmières,

assistantes sociales, ADJAENES, ATRF dans nos établissements. Ces personnels doivent aussi bénéficier d'avancées fortes en matière de rémunération et de conditions de travail. La FSU demande un plan massif de titularisation pour résorber la précarité et garantir la continuité du Service Public.

A Mayotte, aucune amélioration du système éducatif, de sa qualité, de son fonctionnement ne sera possible sans hausse sensible des rémunérations. Sans les mesures évoquées plus haut couplées aux hausses des salaires que nous revendiquons au niveau national, nous continuerons avec des dizaines de postes vacants à chaque rentrée et à un recours massif aux non-titulaires. Le rectorat a reconnu dans sa feuille de route les difficultés spécifiques du service public d'éducation à Mayotte qui rendent ces mesures indispensables.

Cette amélioration ne pourra se faire sans une baisse des effectifs dans les écoles et établissements ainsi que dans les salles de classe. C'est pourquoi la FSU exige la transformation de tout le département en REP+.

Elle ne pourra se faire sans le respect des statuts qui veulent qu'un titulaire prenne prioritairement des responsabilités et des postes à hauteur de sa qualification. Il arrive aujourd'hui que des contractuels soient affectés sur des postes à responsabilité ou non aux dépens des titulaires volontaires.

#### Voie professionnelle

Lors de son déplacement en Vendée le président Macron a officialisé le lancement des débats locaux dans les lycées professionnels.

Il annonce que les volumes disciplinaires dédiés aux enseignements généraux seraient décidés localement. Les élèves n'auront donc plus les mêmes droits, pour préparer leurs examens et obtenir un diplôme national, selon leur établissement et leur secteur géographique. C'est une véritable remise en cause d'un des piliers de l'école républicaine : l'égalité entre tous les jeunes.

Pour justifier le dispositif *Avenir* en collège, le président dénonce l'orientation par défaut dans la voie professionnelle allant jusqu'à oser parler de « mauvaise organisation collective ». Après avoir progressivement démantelé les missions et les périmètres des personnels d'orientation, il leur fait maintenant porter une responsabilité qui n'est pas la leur.

L'augmentation des stages, fortement contestée par les collègues, impliquera inéluctablement moins de présence des élèves dans nos établissements. Ils ne bénéficieront donc plus, ou beaucoup moins, des projets culturels, artistiques et sportifs alors même qu'ils sont les plus éloignés de ces pratiques.

Quant à la volonté de réviser les cartes des formations uniquement au prisme des besoins locaux des entreprises sur un bassin d'emplois, c'est révélateur d'une vision étriquée de la formation professionnelle des jeunes qui va encore plus les assigner à résidence géographique.

Les personnels l'affirment haut et fort : ils ont besoin de plus de temps pour faire réussir tous les jeunes et les élèves ont besoin de plus d'école pour sécuriser leur parcours scolaire et leur avenir professionnel.

#### Élections professionnelles

Nous remercions M. le DRH pour avoir organisé cette réunion sur les élections que nous attendons depuis la rentrée. Nous attendons de l'administration la mise en place d'une communication sur les enjeux des élections professionnelles.